

Justificatif généré le 08/12/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 08/12/2022
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/647235
N° d'annonce : 647235

PARC EOLIEN DE CAMBOUNÈS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5.000 €

Siège social : 100 Esplanade du Général de Gaulle Coeur Défense – Tour B 92932 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX

522 845 189 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 7 décembre 2022, l'associé unique a décidé :

– de procéder au changement de la dénomination sociale de la Société, à compter de ce jour, qui devient :

Centrale Photovoltaïque de Le Cavet

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.

– de modifier ainsi qu'il suit l'objet social : « Directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

– la réalisation et l'exploitation d'une installation solaire photovoltaïque destinée à produire de l'électricité, ainsi que toutes activités annexes ou connexes que nécessiterait son objet social (...) » Le reste de l'article reste inchangé.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mentions seront portées au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre.

Le président.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeKgu9zcS

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKgu9zcS>



EURO-QUALITY SYSTEM

